

Conseil d'administration
Séance extraordinaire

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du Groupement International des Secrétaires Généraux des Universités Francophones tenue le 25 octobre 2012, à l'Université Paris Descartes.

Présences :

M. Stéphane Berthet, président
M. Luc Ziegler, trésorier
Mme Louise Jolicoeur, secrétaire
M. Fouad Maroun
M. Luc Maurice
Mme Magdalena Miatello
M. Pawoubadi Pidabi
M. Michel Quimper

Absences :

M. François Paquis, 1^{er} vice-président
M. Éric Dutil, 2^e vice-président
Mme Marthe-Isabelle Atangana-Abolo
M. Mohamed Aziz Chad
M. Laurent Despy
M. Laurentiu Rece
Mme Monique Ronzeau

Observateur :

M. Toto Jérôme Balou Bi

Invité :

M. Michel Dispersyn / Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Le président présente le professeur M. Michel Dispersyn, directeur régional du bureau Caraïbe de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), dont le siège est situé depuis 25 ans à Port-au-Prince en Haïti.

On rappelle les conséquences du tremblement de terre de 2010 en perte de vies humaines et en infrastructures. Le GISGUF est sollicité aujourd'hui considérant les besoins majeurs en ce qui concerne l'administration universitaire dont les problèmes sont existants bien antérieurement au séisme, que celui-ci n'a fait qu'amplifier.

Les contextes socio-économiques et politiques font en sorte que l'enseignement supérieur et la recherche demeurent plus que défailants. En effet, la régularisation, la valeur des diplômes, le contrôle de la qualité, l'absence de gouvernance sont quelques exemples de la situation prévalant toujours en Haïti.

ÉTAT DE LA SITUATION

À la suite des événements de 2010, la République dominicaine a décidé de construire un complexe universitaire Roi Henri Christophe situé à Limonade. L'Université d'État d'Haïti a mandaté l'AUF d'apporter une aide concrète pour accompagner, sur le plan administratif, l'ouverture de cette université qui devra recevoir jusqu'à 10 000 étudiants une fois la vitesse de croisière atteinte. On prévoit recevoir cet automne 1 500 étudiants dont les filières seront les sciences de base, humanité, administration, arts et métiers.

Après plusieurs problématiques politiques dues, entre autres, au fait que la décision d'ériger ce campus, le choix du lieu, sa construction par exclusivement des ouvriers provenant de la République dominicaine, dont l'investissement s'élève à plus de 30 millions en argent américain, s'est fait sans aucune consultation des instances haïtiennes.

Le travail est maintenant complété, le campus est inauguré, les salles de classe sont prêtes à recevoir les étudiants, les laboratoires sont minimalement équipés, la bibliothèque est existante, la cafétéria est équipée, mais le tout est inoccupé. Cette situation ne peut durer sans mettre en danger la sécurité des lieux. Actuellement, l'engagement des professeurs est incertain, le processus de gestion du personnel et de comptabilité est absent. Finalement, l'organisation administrative est inexistante dont la gestion des horaires, des locaux, leur entretien, le recrutement étudiant, leur transport, leur logement, l'organisation de la vie étudiante.

Le campus dispose de deux Conseils de gestion : un premier provisoire soutenu par l'État, un deuxième appelé Haut conseil consultatif soutenu par le président de la République et par l'Honorable Michaëlle Jean, envoyée spéciale de l'UNESCO. Les seules personnes réellement liées à la mission de l'institution sont le président de la cellule temporaire et le secrétaire général. Depuis peu, un budget a été élaboré et les relations se sont détendues entre les intervenants. Quant à l'aide internationale, elle est importante, mais la coordination et la concertation sont actuellement absentes.

M. Dispersyn fait la présentation d'une vidéo et photos démontrant la qualité du campus.

MANDAT CONFIE AU GISGUF

On demande au GISGUF de se prêter à une mission d'observation, financée par l'AUF, afin de diagnostiquer la situation et de proposer des actions concrètes dans le respect des personnes, des instances, de la culture et des ressources existantes. On suggère que l'approche se fasse par thématique et qu'elle soit factuelle. Les missions opérationnelles devront être basées sur une approche pragmatique afin d'être productive et se faire sans intervention politique.

Les membres remercient M. Dispersyn pour sa présentation.

Suivi

Le 4 novembre prochain, le président, M. Stéphane Berthet, et le trésorier, M. Luc Ziegler, accompagnés de M. Dispersyn, se rendront à Limonade pour faire une première constatation de la situation.

La séance est levée.

Adopté à la séance du 1^{er} mars 2013.

Le président

La secrétaire